

# Expression du groupe majoritaire

24 janvier 2022

## Magazine n° 223 - Février 2025

### Le temps de l'action

Les élus de l'opposition s'obstinent à dénoncer les coupes budgétaires de la Région, en oubliant la suppression des aides du Département, décidée, elle aussi, sans concertation. Dans le même temps, à Saint-Sébastien-sur-Loire, ils ont voté contre un budget qui maintient un service public de qualité au juste coût, contre des investissements à hauteur de 10 millions d'euros, et contre le maintien total des subventions aux associations. Sachons être responsables et cohérents pour soutenir les acteurs qui font la vitalité de notre territoire. C'est grâce à l'engagement des bénévoles que des projets peuvent voir le jour, comme l'expérimentation prochaine d'un nouveau marché dans le cadre de l'Economie Sociale et Solidaire. Alors, loin du chaos budgétaire national qui perdure et que certains appellent de leurs vœux en local, nous avons le regard pleinement tourné vers 2025.

### Ville apaisée : un projet collectif

La majorité tient à rappeler toute la démarche participative du dispositif Ville apaisée. En 2020, un panel citoyen d'une trentaine d'associations et conseils consultatifs avait été mobilisé. Depuis 2023, près d'une dizaine de réunions publiques ont été organisées avec les riverains. Fidèles à ce principe, vous serez encore mis à contribution lors des prochains aménagements urbains. Ville apaisée, c'est un projet en deux phases à l'horizon 2030, dont les bénéfices seront pleinement visibles à son terme. Pour répondre à l'exigence grandissante de sécurité, cette année 2025 sera marquée par le passage à 30 km/h sur l'ensemble de la commune, à l'exception des grands axes.

### Une année " extraordinaire "

Le 11 février, nous célébrons les 20 ans de la loi " pour l'égalité des droits et des chances ". Consciente des efforts qui restent à mener, la Ville de Saint-Sébastien-sur-Loire est fière de promouvoir " l'année extraordinaire " en 2025. Cette démarche de sensibilisation est l'occasion de poursuivre toutes les actions engagées en matière d'inclusion des personnes en situation de handicap. Depuis 2021, les cheminements extérieurs du stade des Gripôts, du centre de loisirs Aimée Verbe et de l'église du bourg ont été mis en conformité PMR.

## Contact

### Cabinet du Maire

Hôtel de ville

Place Marcellin Verbe

44230 Saint-Sébastien-sur-Loire

02 40 80 85 08

## Écrire

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8 h 30 – 12 h / 13 h 30 – 17 h 30

Jeudi : 13 h 30 – 17 h 30

■

- [Contact](#)